AUXERRE AU XVI° SIÈCLE. ÉTUDE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

PAR

ODILE LIÉBARD licenciée ès lettres

PREMIÈRE PARTIE

LES CADRES GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DE LA VILLE D'AUXERRE

CHAPITRE PREMIER

ORIGINE ET SITE

Une citadelle fortifiée, perchée sur une colline dominant l'Yonne, remplaça au lendemain des grandes invasions la ville ouverte gallo-romaine, Autessiodorum; refuge des centres administratifs, elle fut à l'origine de la ville médiévale. Dès le VII^e siècle, des monastères suburbains furent fondés. Ils devinrent les centres de développement de burgi marchands. En 1191, Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre, réunit « cité » et « bourgs » en dotant la ville d'une enceinte qui marqua le périmètre de la ville jusqu'au XIX^e siècle.

Auxerre resta au moyen âge sur la rive gauche de l'Yonne, qu'elle ne franchit pas, pour des raisons de sécurité. La proximité de la rivière permit la création d'un vignoble de qualité, ayant pour débouchés la vallée de la Seine et les grandes abbayes du nord de la France.

CHAPITRE II

DÉVELOPPEMENT TOPOGRAPHIQUE DE LA VILLE

Nulle grande route commerciale n'imposait son tracé pour l'établissement du réseau routier. L'artère principale conduisait, du nord au sud, de la porte Saint-Siméon à la porte du Temple. Au xvie siècle, la voirie était fixée. Dans le premier quart du siècle, les communautés religieuses opérèrent les derniers lotissements dans les vastes clos qu'avait englobés l'enceinte médiévale : les rues actuelles Hippolyte-Ribière et Soufflot furent ouvertes par les moines de Saint-Eusèbe, la rue de la Chèvrerie (partie de la rue Saint-Pélerin) par les moines de Saint-Marien. Les faubourgs étaient peu importants.

Les rues étaient pavées, l'entretien commençait à être régulier. A la fin

du xvie siècle, la ville renouvela presque entièrement son pavage.

La ville, bâtie sur une colline au sol calcaire, manquait d'eau. Le problème de l'alimentation en eau fut l'une des préoccupations majeures de la ville au xvre siècle. En 1495, la ville acheta une des sources du village de Vallan au commandeur de Saint-Jean-de-Jérusalem; des canalisations de terre cuite, puis de bois, parcoururent les sept kilomètres qui séparent Vallan d'Auxerre. En 1495, un fontainier de Merry-la-Vallée, en 1523, un fontainier de Moulins et un maçon d'Auxerre établirent la « conduite des grandes fontaines ». En 1579, tout était à refaire; François Carrier, fontainier de Mussy-sous-Dun, se chargea des travaux. L'eau coula pendant quelques années dans les quatre bassins de la ville, mais la fin du xvie siècle connut la même pénurie d'eau.

CHAPITRE III

STRUCTURES FONCIÈRES ET ADMINISTRATIVES

Chaque communauté religieuse percevait des droits de cens sur une portion de la ville. La censive du chapitre cathédral en couvrait environ le tiers. Les religieux de Saint-Marien, de Saint-Eusèbe, de Saint-Père--en-Vallée et de Saint-Germain exerçaient leurs droits seigneuriaux dans les limites des paroisses établies sur des territoires leur appartenant, c'est-à-dire respectivement sur les paroisses Notre-Dame-la-d'hors, Saint-Eusèbe, Saint-Père-en-Vallée et Saint-Loup. La collégiale de Notre-Dame-en-la-Cité avait une censive éparse dans la ville. Au xvie siècle, des sentences du bailliage délimitèrent plusieurs de ces censives.

La ville avait à sa tête douze échevins, et fut dotée d'un maire en 1561. L'action de l'échevinage se limitait aux strictes mesures d'utilité publique : interdiction de construire des toits de chaume, d'empiéter sur la chaussée, lutte contre le feu. La coutume, publiée en 1562, réglait le droit des personnes et des biens; le titre IV prescrivait les usages à suivre en matière de servitudes.

CHAPITRE IV

L'ÉTAT RELIGIEUX

Auxerre était un siège épiscopal, suffragant de Sens. Quelques grands prélats l'occupèrent au xvie siècle : François Ier de Dinteville (1515-1530) et François II de Dinteville (1530-1554) furent des amis des arts, Jacques Amyot (1570-1593), le célèbre traducteur de Plutarque, administra son diocèse avec zèle. Pendant les vacances qui se produisirent, le chapitre, composé d'une quarantaine de chanoines, joua un rôle important.

En plus des prémontrés de Saint-Marien, des bénédictins de Saint-Germain, des moines de Saint-Eusèbe et des chanoines réguliers de Saint-Père, des cordeliers et des jacobins étaient établis dans la ville. La contre-réforme introduisit au début du xviie siècle des jésuites, des ursulines et des capucins. Une abbaye de bénédictines était installée au faubourg Saint-Julien.

Au xvie siècle, l'Hôtel-Dieu de Montartre ou des Grandes-Charités a en main toute l'administration hospitalière, tandis que les autres établissements hospitaliers tombent en décadence.

Sept paroisses se partageaient la ville : les plus grandes, Saint-Père-en-Vallée, Saint-Eusèbe, Notre-Dame-la-d'hors et Saint-Loup avaient une origine monastique. Saint-Père-en-Château était établie auprès de la cathédrale; Saint-Renobert, dans le quartier commerçant, remplaça la synagogue, Saint-Mamert desservait le sud-ouest de la ville, Saint-Pèlerin n'était qu'une annexe de Saint-Père-en-Vallée, à laquelle elle fut rattachée. La paroisse la plus riche était celle de Saint-Eusèbe.

CHAPITRE V

RÉPARTITION ET STRUCTURE DE L'HABITAT

La population de la ville, que l'on peut évaluer à dix mille habitants, se composait de vignerons, de voituriers par eau, d'artisans et de bourgeois, marchands et officiers. La culture et le transport du vin, d'une part, les offices, d'autre part, formaient les deux pôles de l'activité d'Auxerre, ville de vignoble et chef-lieu de comté.

Les vignerons et les laboureurs habitaient en bordure de la cité, à proximité de leurs vignes. La batellerie de l'Yonne animait le quartier de la Marine, bourg Saint-Loup. Des tanneries s'étaient implantées au bord de l'Yonne, bourg Saint-Pèlerin. Le centre de la ville, et notamment la paroisse Saint-Renobert, était le secteur commercial et artisanal. Les bourgeois demeuraient dans la ville haute, bourg Saint-Eusèbe et bourg Notre-Dame-la-d'hors. Le cloître Saint-Étienne et la paroisse Saint-Pierre-en-Château abritaient les chanoines et quelques officiers. Peu de nobles résidaient à Auxerre.

La structure de l'habitat différait suivant les quartiers. Sur la paroisse Saint-Renobert, les maisons avaient une cour; sur la périphérie, elles avaient un jardin. Le type de maison entre cour et jardin prédominait dans le reste de la ville. Le quartier de la Marine n'avait bien souvent ni l'une ni l'autre. L'ancien étang Saint-Vigile était couvert de jardins qui ne reculèrent que peu à peu devant les maisons particulières. La place ne manquait pas. Les maisons, peu élevées, n'avaient souvent qu'un étage.

CHAPITRE VII

ÉCONOMIE ET RICHESSE

« Chacun récolte assez de vin pour lui, le vin vendu l'est à l'extérieur du pays ». Les Auxerrois investissaient une bonne part de leurs revenus dans l'achat de vignes. En 1564, les marchands obtinrent du roi la création d'une juridiction consulaire.

Les communautés religieuses eurent plus de problèmes financiers que les fabriques, et souffrirent davantage des guerres de religion. La ville bâtissait et réparait les édifices publics à l'aide d'octrois sans cesse demandés au roi, et sans cesse renouvelés.

Il ne semble pas qu'il y eut de grosses fortunes à Auxerre, mais une certaine aisance. L'élite resta attachée à sa ville natale. Les gros problèmes furent d'origine religieuse.

CHAPITRE VII

RÉPERCUSSION DES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES ET RELIGIEUX

Le premier tiers du xvie siècle est placé sous le signe de la paix, qui permit une reconstruction de la ville après la guerre de Cent ans : de 1470 à 1530, de très nombreux accensements sont effectués par les communautés religieuses, à charge de rebâtir une maison ou de la réparer. Vers 1540, ces clauses disparaissent à peu près. Cette période est marquée par le lotissement des clos monastiques, opéré sous la pression démographique. Mais, dès le milieu du xvie siècle, des rivalités naissent entre huguenots et catholiques : la ville est prise dans la nuit du 25 au 26 septembre 1567 et livrée au pillage pendant une semaine. Les édifices religieux (cathédrale, abbaye Saint-Germain, Saint-Père-en-Vallée, Saint-Pierre-en-Château) eurent particulièrement à souffrir, avec les maisons canoniales. Il fallut, pendant trois ans, de 1568 à 1571, réparer les ruines. Les grandes entreprises ne recommenceront que vers 1575.

Auxerre subit la crise économique de la seconde moitié du xvr° siècle. La hausse des prix fut très sensible : dès 1569, les ouvriers se plaignaient de la cherté des matériaux. La peste fut meurtrière. Le parti de la Ligue domina les esprits et les activités de 1586 à 1594.

DEUXIÈME PARTIE

LES ÉDIFICES

CHAPITRE PREMIER

LES ÉDIFICES D'UTILITÉ PUBLIQUE

La ville n'entreprit pas de constructions fastueuses au xvie siècle : son budget était trop maigre et les dépenses militaires trop élevées, surtout de 1586 à 1594, lorsque le parti de la Ligue gouverna Auxerre. Certains édifices, comme l'hôtel de ville et l'horloge, dataient de la seconde moitié du xve siècle : ils ne furent l'objet que de travaux d'entretien. Le pont, plus ancien (milieu xiiie siècle), fut presque entièrement renouvelé en deux campagnes (1578-1585 et 1618-1622). Auxerre était dotée en 1580 de quatre fontaines publiques qui alimentaient en eau la ville haute.

La ville prit à sa charge les bâtiments scolaires. En 1538, des « Grandes-Écoles » (destinées à remplacer les « Petites-Écoles » de Saint-Germain) furent fondées dans de vieux bâtiments de la paroisse Notre-Dame-la-d'hors, grâce au legs du chanoine Germain de Charmoy. La ville ne les entretint régulièrement qu'à partir de 1580. Au début du xviie siècle, une communauté d'ursulines nouvellement créée à Auxerre s'y établit et y fit des transformations importantes. Cet abandon fut motivé par la construction d'un collège par Jacques Amyot, à partir de 1584. La ville obtint gain de cause dans le procès qu'elle soutint contre les héritiers d'Amyot pour avoir la propriété d'un bâtiment qui, de l'aveu de son fondateur, était destiné à un usage public. L'enseignement y fut confié aux jésuites, qui s'y installèrent en 1621.

L'Hôtel-Dieu de la Madeleine ne subit pas de grosses transformations au xvie siècle: les bâtiments conservèrent leur ancienne disposition. Seules, des galeries furent aménagées autour du cimetière de Montartre, au milieu du siècle. La chapelle du charnier fut édifiée grâce aux libéralités de Germain de Charmoy, qui s'y fit inhumer. L'afflux des pauvres, après les guerres de religion, entraîna l'édification d'un corps de logis. Devant le fléau grandissant de la peste, les gouverneurs des Grandes-Charités, d'accord avec l'échevinage, décidèrent en 1577-1578 la construction d'un hôpital pour les pestiférés au nord d'Auxerre, au bord de l'Yonne. Comme le collège des jésuites, le bâtiment et ses annexes furent bâtis en brique.

L'ancien château des comtes d'Auxerre était, depuis la réunion du comté à la couronne, en 1377, le siège des services judiciaires de la ville et du comté. Une visite des bâtiments datée de 1569 apporte un précieux témoignage sur ce qu'était le « chastel ». Une impression générale de vétusté ressort de ce procès-verbal : seules les écuries (construites en 1518) sont jugées « fort belles ». En 1617, on entreprit la reconstruction complète de ce bâtiment.

Les marchands établirent le siège de leur juridiction consulaire sur la paroisse Saint-Eusèbe : ils reconstruisirent entièrement, mais sans faste, les bâtiments qu'ils acquirent.

CHAPITRE II

LES ÉDIFICES RELIGIEUX

De 1500 à 1568. — Jusqu'en 1568, le chantier de la cathédrale fut actif, et entretint à Auxerre une équipe de maçons. On continua tout d'abord la façade occidentale, abandonnée depuis un siècle, en élevant la tour septentrionale. A l'intérieur, les Dinteville firent construire un jubé, peindre des fresques, installer des grandes orgues et poser les rosaces des portails. A la mort de François II de Dinteville, le chapitre entreprit la construction de la chapelle Notre-Dame-des-Vertus sur le flanc sud de la cathédrale (1555-1565). Voûtée en caissons, fermée d'une façade à ordres superposés et à fronton triangulaire, elle était un témoin, aujourd'hui mutilé, de l'art de la Renaissance, un peu postérieur au portail de l'évêché (1551).

En ville, les chantiers étaient nombreux. Le chœur de Saint-Eusèbe fut reconstruit à partir de 1525, l'église Saint-Renobert à partir de 1530, la tour de Saint-Père-en-Vallée dès 1536. L'église Saint-Mamert était bien avancée en 1556. A Saint-Loup et à Saint-Pierre-en-Château, des chapelles furent édifiées.

Ces campagnes touchaient à leur fin, quand arrivèrent les guerres de religion : Saint-Renobert venait de recevoir son portail et la verrière de sa façade; à Saint-Eusèbe, Saint-Mamert et Saint-Renobert, des chapelles étaient édifiées... Les troubles reculèrent de vingt à vingt-cinq ans l'achèvement des travaux. A Saint-Eusèbe, le jubé, mis en chantier en 1555, fut terminé seulement en 1581, le trésor de Notre-Dame-la-d'hors en 1578. Les verrières ne furent posées que progressivement.

De 1568 à 1625 : la contre-réforme. — On procéda d'abord aux réparations indispensables. Les chantiers ne furent rouverts qu'à partir de 1575. On commença par la construction de jubés et de clôtures de chœur à Saint-Eusèbe, Notre-Dame-la-d'hors, Saint-Renobert, Saint-Loup, aux cordeliers et aux jacobins.

C'est seulement à l'extrême fin du siècle que l'on entreprit de gros travaux à Saint-Renobert, à partir de 1591, à Saint-Pierre-en-Château en 1596, à Saint-Eusèbe, dont le chœur fut l'objet de transformations de 1602 à 1620; quand, en 1621, la fabrique confia aux Frèrebeau la tâche de reconstruire la voûte de l'ancien chœur à hauteur de celles de la nef, elle avait définitivement abandonné l'audacieux projet de reconstruire toute l'église sur un plan nouveau, en harmonie avec le chœur du xvie siècle.

De nouveaux chantiers s'ouvrirent. Les campagnes de travaux se poursuivirent dans le premier quart du xviie siècle, sans interruption. L'église Saint-Père-en-Vallée fut entièrement reconstruite : le chœur de quatre travées, de 1575 à 1623, la nef, de 1623 à 1630, et les portails, de 1630 à 1656. En 1595, le maître d'œuvre est peut-être Jehan Roze, témoin à un marché de fournitures de pierres passé par la fabrique. François Laligne, qui fit le couronnement du

portail en 1656, était issu d'une famille de tailleurs de pierres originaire de Courson, venue s'établir à Auxerre en 1561.

Le maître d'œuvre de Notre-Dame-la-d'hors est Nicolas Gorrier, demeurant sur la paroisse, qui, de 1581 à 1596, exécuta le jubé, les voûtes du déambulatoire, les trois voûtes du chœur et leurs clefs pendantes. Deux ans avant la chute de la tour, objet de l'admiration des Auxerrois, Blaise Chairiau, tailleur de pierres, originaire de Fleury-en-Auxerrois, entreprit la reconstruction de la moitié de la nef, dans le style du chœur (1625). Après 1627, on continua les travaux.

Dans toutes les églises auxerroises, la structure resta gothique jusqu'au début du XVII^e siècle, mais le décor est celui de la Renaissance : chapiteaux composites à Saint-Eusèbe, corinthiens à Notre-Dame-la-d'hors et Saint-Père-en-Vallée, ordre dorique au jubé de Saint-Eusèbe.

Les églises Saint-Loup et Saint-Pélerin furent reconstruites au XVII^e siècle. Pour les communautés religieuses, les renseignements fournis par les minutes de notaires sont beaucoup moins abondants. La pénurie est presque totale pour la grande abbaye de Saint-Germain. Les jacobins firent édifier en 1522 une « librairie » de charpenterie. Les cordeliers reconstruisirent leurs cloîtres dans la seconde moitié du siècle. L'abbé de Saint-Père fit réédifier le logis abbatial après 1567. Les moines de Saint-Marien réintégrèrent en 1570 les murs du couvent de Notre-Dame-la-d'hors, qu'ils aménagèrent; leur monastère de la rive droite fut en effet démoli par crainte d'un siège de la ville. Les guerres de la Ligue entraînèrent, pour la même raison, la démolition de l'abbaye de Saint-Julien et de l'église Saint-Amatre.

Pendant tout le xvi° siècle, la corporation des peintres-verriers réalisa des vitraux. La première moitié du siècle est dominée par Germain Michel, et la seconde par la famille Cornouaille, représentée par Guillaume et ses quatre fils. On suit surtout l'activité de Guillaume et de Pierre, qui exécuta en 1616 la verrière du portement de croix pour le chevet de Saint-Eusèbe; cette famille perpétua à Auxerre la technique traditionnelle du verre de couleur. D'autres noms apparaissent au début du xvii° siècle, notamment celui d'Étienne Guillaumeron, qui réalisa des vitraux et une fresque de saint Hubert pour l'église Saint-Père-en-Vallée.

CHAPITRE III

LES MAISONS ET LEURS DÉPENDANCES

Les traditions médiévales persistent dans l'habitat. Le modèle-type est la maison étroite et allongée en profondeur, ainsi qu'en témoignent les lotissements opérés par les moines de Saint-Eusèbe. Le bois reste, à Auxerre, ville située au nord de la Loire, le matériau privilégié. La pierre, comme la brique, est réservée, à de rares exceptions près, aux constructions de luxe, mais entre dans la construction de certains éléments de la maison de bois.

La maison de bois. — Extérieurement, la maison de bois est généralement étroite sous son comble aigu et droit, élevé sur le pignon de la façade. Elle a une travée et un étage, rarement deux.

Le rez-de-chaussée est assez souvent construit en pierre, c'est suitout le cas dans le quartier de la Marine, non seulement par crainte des inondations, mais encore à cause du « port », ou hangar à bateaux, qui y est établi. L'étage fait fréquemment saillie. L'unique fenêtre qui, sur la façade, éclaire la travée, a toujours une allège. Les étages se superposent en hauteur décroissante : 3,30 mètres ou 3 mètres pour le rez-de-chaussée, 3 mètres ou 2,70 mètres pour le premier étage, 2,70 mètres pour le second. Le comble droit est souvent « à exhaussement ». Une ferme débordante de pignon, ou « couple », protège le pignon du ruissellement des eaux. Un crépi recouvre assez souvent le colombage de ces pans de bois.

Le colombage, fait de poteaux courts, est toujours simple : il revêt la forme de croix de Saint-André, ou bien les pans sont faits « autant pleins que vuides », c'est-à-dire que les poteaux de remplage disposés verticalement sont espacés régulièrement. Un troisième type de colombage, dit « à petits embrèvements », apparaît à l'extrême fin du xvie siècle. Le hourdis de « marelles » est remplacé à la même époque, dans les constructions les plus belles, par un remplissage de briques géométriquement disposées.

De 1470 à 1530, d'après les exemples encore existant à Auxerre et les documents écrits, les techniques n'évoluent pas. Il reste, pour dater les maisons, les quelques rares éléments de décoration répartis sur la façade : sablières, poteaux-corniers, poteaux d'allège. Le style de la renaissance apparaît discrètement, comme on peut en voir des exemples aux numéros 8, rue Joubert, 14 et 16, rue Sous-murs.

Les dispositions intérieures sont les mêmes que dans le reste de la France, avec deux pièces par étage : au rez-de-chaussée, un « ouvroir » et une chambre basse; à l'étage, les chambres hautes; sous le comble, un grenier. Quelques « garde-robes » apparaissent. Les fenêtres vitrées sont d'un usage relativement courant. Au grenier, une « fenêtre flamanche » ou lucarne à pignon ajoure le comble sur le mur goutterot, tandis que le pignon est éclairé d'une petite baie assez large « pour laisser passer un muids ». Les murs intérieurs sont revêtus d'un enduit. Les pièces sont carrelées.

La construction de pierre. — La pierre est souvent réservée pour la façade de la maison, tandis que les murs de refend et le pan de derrière sont en charpenterie. Souvent, la construction de pierre est en fait une maçonnerie de « menues pierres » ou moellons, liés par un mortier de chaux et d'araine et raidis par des chaînes de pierres. Mais l'emploi de parpaings n'est pas exceptionnel.

Si les tailleurs de pierre et les marchés de travaux sont nombreux pendant le dernier quart du xvie siècle, les textes ne nous livrent cependant pas les marchés de construction des «hôtels». On ne sait, des Gorrier, Courseron, Chevalier, Laligne, Quillet..., à quel maître-maçon attribuer tel ou tel édifice. Les spécimens de l'art de la renaissance sont relativement nombreux, surtout pour la seconde renaissance, et variés dans leurs styles, leurs formes et leurs dispositions. La brique colore assez souvent les façades. Les « ordres » d'architecture sont constamment employés. Le décor reste discret. L'esprit « classique » domine dans ces constructions, relativement modestes, qui n'ont pas mis en œuvre des ressources exceptionnelles et peuvent porter témoignage du goût français et de la qualité d'une main-d'œuvre locale et de formation traditionnelle.

Les « aisances et appartenances ». — Les caves sont un élément normal de la maison auxerroise; profondes et basses, elles sont parfois superposées; beaucoup de « voûtes » ont été réalisées au xv1° siècle : ce sont alors des berceaux, construits en petites pierres appareillées. Un « avalage », escalier de pierre de taille assez large « pour avaller et roller un muids de vin », donnait accès à ces caves à vin. Il y avait quelquefois de petites « fenêtres à fromages ».

Chaque pièce est normalement pourvue d'une cheminée. Les plus belles cheminées ont leurs jambages « ouvrés ». La souche, construite en brique,

s'élève au moins à un pied au-dessus du faîte de la maison.

L'escalier reste la vis médiévale en bois ou en pierre, pourvue d'une toiture distincte, ou « coiffe ». Elle est établie en angle, au fond du couloir latéral d'entrée.

Les « privés » ou « retraits » sont fréquents. Parfois, ils sont situés dans la cour, et communs à plusieurs corps de logis; parfois, ils sont intégrés dans la maison, et desservent les étages.

La porte d'entrée reste étroite et lourdement ferrée. Quelques portails de pierre de taille, à linteau droit ou à fronton, font leur apparition. Certains cons-

tituent de véritables avant-corps de logis.

La maison est rarement circonscrite entre ses quatre murs. Autour de la cour, et dans le jardin, se répartissent plus ou moins harmonieusement les dépendances les plus diverses : galeries, cuisine, appentis, vinée, étables, grange...

Les conditions d'habitation et l'ameublement. — Les inventaires après décès sont la meilleure source de renseignements pour saisir l'organisation de la vie dans la maison. Peu de changements sont à noter par rapport au xve siècle. On assiste au même entassement de la vie familiale dans la « chambre basse », qui sert de chambre à coucher pour toute la famille, de salle à manger, et parfois de cuisine; c'est le même manque de spécialisation dans les pièces; de nombreux débarras occupent souvent l'une des chambres hautes, ou les deux. L'« étude », encore rare, paraît être le seul coin tranquille de la maison, là où, dans un silence solennel, livres et bijoux sont « serrés ». Tant que la cheminée resta le centre du foyer, les conditions de vie ne changèrent pas.

Le mobilier, de chêne ou de noyer, est assez riche : « chaslit », buffets, bahuts, coffres et dressoirs sont sculptés. Les tables à pieds supplantent progressivement les tables à tréteaux. De petits tableaux peints recouvrent les murs encore tendus de tapisseries.

TROISIÈME PARTIE LA CONSTRUCTION

CHAPITRE PREMIER

DEVIS ET PLANS

Le maître maçon et tailleur de pierres, jusqu'au début du xvIIe siècle, était l'entrepreneur et l'architecte. Il travaillait souvent d'après une construction qui lui était proposée en exemple; pour les églises, il exécutait un « portrait », mais aucun ne nous en est parvenu.

CHAPITRE II

LES MATÉRIAUX

Le bois de charpente utilisé était le chêne des forêts du Morvan et de

Puisaye. On l'acheminait à Auxerre par voie d'eau.

Les plateaux d'Auxerrois fournissaient des pierres de qualités et de propriétés différentes, qui répondaient à tous les besoins. L'Yonne permettait de les voiturer à moindres frais. La pierre de Bailly était la plus fréquemment employée, à cause de la proximité de la carrière, et de la diversité des lits. La ville faisait volontiers venir la pierre de Mailly-le-Château. Champ-Rotard, près de Coutarnoux, fournissait une pierre dure et imperméable. Pour les travaux d'art, on apportait par charroi la pierre de Tonnerre. Les prix variaient beaucoup suivant la qualité et la taille.

Une tuilerie était installée tout près d'Auxerre, à Chevannes, et une autre près d'Appoigny, au nord. L'arène était « pêchée » dans l'Yonne. Chaux, arène et eau faisaient l'objet de contrats spéciaux de fournitures ou de transport, conclus entre les entrepreneurs et des charretiers. L'ardoise, acheminée d'Angers, était très rarement mise en œuvre, en raison de son prix de revient, plus

de trois fois supérieur à celui de la tuile.

CHAPITRE III

LA MAIN-D'ŒUVRE

La main-d'œuvre était en majeure partie d'origine locale. Au début du xviº siècle, cependant, le chantier de la cathédrale fit venir plusieurs maçons d'autres régions, dont certains firent souche à Auxerre (Jehan Aussy, Nicolas Lejeune), et, au début du xviiº siècle, une équipe de maçons limousins s'établit dans la ville. Ouelques-uns étaient des environs immédiats.

Comme à l'époque gothique, de véritables dynasties familiales travaillaient sur les chantiers: aux Guilleminot succédèrent dans la seconde moitié du siècle les Courseron (Antoine, Edme, Estienne), les Quillet (Jacques, Noël, Nicolas, Joseph), les Chevalier (Étienne, Thomas, Philippe), les Gorrier (Pierre et Nicolas)...; les Louat, les Lombard, les Goix nous montrent le même fait chez les charpentiers. On a très peu de renseignements sur les apprentis, les compagnons, et les facilités d'accès à la maîtrise. On remarque seulement que les jeunes maçons se mariaient volontiers avec la fille ou la veuve d'un maître. On retrouve sur les différents chantiers les mêmes ouvriers; il ne semble pas qu'il y ait eu de spécialisation.

Il est difficile de se faire une idée sur le niveau social et culturel de ces artisans. La signature ne semble pas un critère suffisant pour porter un jugement. Beaucoup habitaient en location. Les conditions de vie restent précaires dans l'ensemble, mises à part peut-être quelques réussites personnelles. Les gains amassés n'étaient pas suffisants pour parer aux imprévus. Ainsi l'inventaire après décès de Pierre Gorrier, mort de maladie, nous révèle le plus extrême dénuement.

CHAPITRE IV

CONTRATS ET RÉMUNÉRATIONS

Une entente verbale pouvait suffire à engager les travaux, mais souvent un contrat notarié était passé. Le contrat engageait le maçon, et sa famille s'il venait à mourir. Les garanties d'exécution des travaux étaient diverses : l'hypothèque des biens de l'ouvrier ou le cautionnement. La ville, comme à l'ordinaire, ordonnait ses travaux par adjudication au rabais.

On saisit mal l'organisation proprement dite du travail (nombre d'ouvriers, présence de manœuvres...). On a quelques contrats d'association de maîtres-macons.

L'ouvrier était payé à la tâche, quelquefois à la toise. Au début et à la fin du xvie siècle, les gages en espèces étaient parfois complétés par quelques muids de vin ou bichets de blé. Les payements s'effectuaient au prorata de la besogne, mais une partie des travaux était payé au début. La fourniture des matériaux était tantôt à la charge de l'employeur, tantôt à celle de l'entrepreneur.

Parmi l'extrême variété des prix et la diversité des besognes entreprises, il est assez délicat de vouloir faire une courbe des salaires. Il semble cependant que la hausse des salaires fut moins forte que celle du coût des matériaux et des loyers, et que les prix atteignirent un maximum entre 1575 et 1585.

PIÈCES ANNEXES

Tableau des maçons et charpentiers ayant travaillé à Auxerre au xvie siècle. — Édition de quatre marchés : construction du jubé et des voûtes du chœur de Notre-Dame-la-d'hors (1581, 1591), façon de la verrière du portement de Croix à Saint-Eusèbe (1616), fresque de saint Hubert dans la chapelle Saint-Cartaut de l'église Saint-Pierre (1622).

at the first see

4.00

The second se

The state of the s